



Beauvais, 05 novembre 2010  
COMMUNIQUE DE PRESSE

**100% utile : Le Conseil général bâtit jour après jour l'Oise de toutes les ambitions, en offrant les conditions de la réussite aux jeunes isariens**

## ***Inauguration du centre d'accueil périscolaire de Fresnes-L'Eguillon***

**Vendredi 05 novembre 2010 à 16h00  
2, rue de la mairie – Fresnes-L'Eguillon**

*Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Marie-Hélène Le Tarnec, Présidente de la CAF de Beauvais, et Jean-Michel Bouchard, Maire, inaugureront le centre d'accueil périscolaire ce vendredi 5 novembre.*

### **> Le Conseil général contribue à offrir de nouveaux services de proximité**

La première pierre de cet équipement a été posée le 16 juin 2009 en présence d'Yves Rome. Ouvert le 5 juillet dernier, le centre périscolaire de Fresnes-L'Eguillon accueille aujourd'hui 71 enfants des communes de Fresnes-L'Eguillon, de Senots et de Fresneaux-Montchevreuil (regroupement pédagogique intercommunal) : 30 enfants de Fresnes l'Eguillon, 14 de Senots et 27 de Fresneaux-Montchevreuil.

La construction, de 245m<sup>2</sup>, est répartie en deux salles d'activité. Une salle polyvalente qui sert à la restauration, aux activités de loisirs en intérieur et aux devoirs. Une seconde salle dédiée aux activités physiques.

D'un montant de 766.011 €, les travaux ont été financés à hauteur de 337.030 € par le Conseil général (avec une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales de 87 360 €, le reste à la charge de la commune étant de 341 621€).

Depuis 2004, le Conseil général a accompagné la commune de Fresnes-L'Eguillon pour plus de 700.000 € sur différents projets, par exemple l'aménagement de voirie ou l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

### **> Le Conseil général, premier partenaire des collectivités locales, sur le plan financier et technique**

**De manière plus globale, les interventions du département en faveur des communes s'élèvent à 50 millions d'euros pour l'année 2010, suite à la Décision modificative n°1 qui vient d'être votée.**

Il s'agit d'un effort conséquent et d'un signe fort pour l'économie et l'emploi local : à travers l'aide aux communes, ce sont les entreprises et l'activité économique du Département qui sont confortées.

Le Conseil général conscient de l'importance de l'aide aux communes pour permettre notamment aux plus petites d'entre elles de poursuivre une politique dynamique en faveur de l'aménagement de leur territoire, souhaite poursuivre son effort.

Contact presse : Mélanie Leirens, Conseil général de l'Oise - 03.44.06.60.48 - [melanie.leirens@cg60.fr](mailto:melanie.leirens@cg60.fr)

**Au-delà de ces aides financières, et face à une complexité croissante dans le montage de projets, le Conseil général de l'Oise a décidé de doubler son aide financière par un soutien technique** et s'est doté de nouvelles structures de coopération pour venir épauler les communes du département, dans un esprit partenarial, avec : la Centrale d'achat public de l'Oise (CAO), la Société d'aménagement de l'Oise (SAO) et l'Association départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO).